

États financiers

Plan IDEO+ RESPONSABLE

pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024



KALEIDO

Le Plan IDEO+ RESPONSABLE

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
États de la situation financière	4
États du résultat net et du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Inventaire du portefeuille	8
Notes complémentaires aux états financiers	15
Annexes (non audités)	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité)	28
Paiement d'aide aux études (non audité)	29

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan IDEO+ RESPONSABLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan IDEO+ RESPONSABLE (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Québec (Québec)

Le 19 mars 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie		1 072	93
Autres débiteurs	8	29	41
Dividendes à recevoir		26	11
Intérêts à recevoir		229	104
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	9	774	879
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	9	1 952	1 428
Placements	5, 9	60 307	35 810
		64 389	38 366
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs	7	201	85
		201	85
Actif net attribuable aux contrats		64 188	38 281
Représenté par:			
Épargne des souscripteurs		43 992	26 240
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)		10 192	6 198
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)		4 462	2 533
Revenus cumulés		5 542	3 310
		64 188	38 281

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires			
Intérêts		825	511
Dividendes		419	171
Gain net réalisé sur cession de placements		1 043	1 120
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements		1 284	1 621
Autres revenus		6	-
		3 577	3 423
Charges opérationnelles			
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		104	50
Honoraires du fiduciaire		3	1
Honoraires du gardien de valeurs		55	39
Honoraires d'administration	8	914	439
Honoraires du comité d'examen indépendant		5	-
Coûts de transactions		3	6
Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers		36	-
Autres frais		2	-
		1 122	535
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		2 455	2 888

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux contrats au début de la période	38 281	14 848
Résultat net et résultat global de la période	2 455	2 888
Augmentation		
Épargne des souscripteurs	20 844	16 881
Transferts entre plans	61	8
SCEE reçues du gouvernement, nettes des remboursements	4 438	3 665
IQEE reçus du gouvernement, nets des remboursements	2 142	1 492
SCEE transférée d'autres promoteurs	187	152
IQEE transféré d'autres promoteurs	59	49
Revenus cumulés transférés	182	-
	27 913	22 247
Diminution		
Remboursement d'épargne	(3 154)	(1 237)
SCEE transférée à d'autres promoteurs	(59)	(16)
IQEE transféré à d'autres promoteurs	(18)	(5)
SCEE versés	(571)	(218)
IQEE versés	(254)	(93)
Remboursement de revenus cumulés	(405)	(132)
	(4 461)	(1 701)
Actif net attribuable aux contrats à la fin de la période	64 188	38 281

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	700	449
Dividendes	404	157
Autres revenus nets	3	-
	1 107	606
Charges opérationnelles payées		
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(104)	(31)
Honoraires du fiduciaire	(3)	(1)
Honoraires du gardien de valeurs	(55)	(28)
Honoraires d'administration	(865)	(415)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(5)	-
Coûts de transactions	(3)	(6)
Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers	(36)	-
	(1 071)	(481)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	59 471	47 223
Acquisition de placements	(81 633)	(66 928)
	(22 162)	(19 705)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	(22 126)	(19 580)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	21 061	16 890
Avance sur épargne	50	-
Épargne versée à d'autres promoteurs	(198)	(55)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(3 144)	(1 237)
SCEE reçues	4 654	3 509
IQEE reçus	1 655	930
Incitatifs et revenus sur incitatifs versés	(1 230)	(443)
Revenus sur épargne versés	175	-
Transferts entre plans	82	7
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	23 105	19 601
Augmentation nette de la trésorerie	979	21
Trésorerie au début de l'exercice	93	72
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 072	93

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
167	CANADA(GOVT OF)	14 janv. 2026	-	167	167
4 355	CANADA(GOVT OF)	11 févr. 2026	-	4 341	4 344
475	CANADA(GOVT OF)	25 févr. 2026	-	473	473
275	BANK OF MONTREAL	10 mars 2026	1,758	265	275
85	NATL BK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	81	85
118	BCI QUADREAL RLTY	24 juin 2026	2,551	112	118
165	DOLLARAMA INC	8 juil. 2026	1,871	161	164
145	LOWER MATTAGAMI	21 oct. 2026	2,307	142	145
225	CHOICE PROPERTIES	30 nov. 2026	2,456	216	224
650	NATL BK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	665	663
Total - Placements à court terme				6 623	6 658
Obligations					
Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada					
50	CANADA(GOVT OF)	1 mars 2034	3,500	51	51
425	CANADA(GOVT OF)	1 juin 2035	3,250	417	420
				468	471
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
850	ONTARIO(PROV OF)	2 févr. 2032	4,050	860	884
2 025	ONTARIO(PROV OF)	4 mars 2033	4,100	2 050	2 105
2 925	ONTARIO(PROV OF)	3 févr. 2034	3,650	2 922	2 932
1 260	QUEBEC(PROV OF)	1 sept. 2034	4,450	1 316	1 324
835	QUEBEC(PROV OF)	27 mai 2031	2,100	766	789
1 509	QUEBEC(PROV OF)	20 mai 2032	3,650	1 491	1 531
310	QUEBEC(PROV OF)	22 nov. 2032	3,900	318	318
				9 723	9 883
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
100	CHAMBLY QUE CDS	15 déc. 2030	3,250	98	98
75	LONGUEUIL LONGUEUIL	2 mai 2029	3,500	75	75
100	ST BRUNO DE MONT	30 juin 2030	3,500	99	99
25	TERREBONNE MASCOUC TERREBONNE	3 sept. 2030	3,600	25	25
30	TROIS RIVIERES QUE	16 oct. 2029	3,600	29	30
220	VANCOUVER(CITY OF)	3 nov. 2033	4,900	239	239
				565	566
Obligations émises par des entreprises					
40	407 INTL INC	27 juil. 2029	6,470	44	44
70	407 INTL INC	25 mai 2032	2,590	63	66
25	407 INTL INC	1 juin 2033	3,430	23	24
25	407 INTL INC	3 déc. 2035	5,960	28	28
375	55 ONT SCH	2 juin 2033	5,900	417	427
150	ALTALINK LP	11 sept. 2030	1,509	135	139
100	ALTALINK LP	28 nov. 2032	4,692	105	105

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
70	BANK N S HALIFAX	8 mars 2027	2,950	68	70
20	BANK N S HALIFAX	27 juil. 2082	7,023	20	21
50	BANK OF MONTREAL	29 mai 2028	5,039	50	52
100	BANK OF MONTREAL	17 juil. 2029	4,420	104	104
30	BANK OF MONTREAL	26 mai 2082	5,625	29	31
45	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	46	48
100	BCI QUADREAL RLTY	31 juil. 2027	4,160	102	102
25	BCI QUADREAL RLTY	14 mars 2028	3,281	25	25
155	BCI QUADREAL RLTY	24 juil. 2030	1,747	137	145
65	BELL CANADA	29 sept. 2027	3,600	63	66
95	BELL CANADA	29 mai 2028	2,200	85	93
200	BELL CANADA	10 sept. 2029	2,900	192	196
35	BELL CANADA	17 mars 2031	3,000	33	34
85	BK OF AMERICA CORP	16 mars 2028	3,615	85	86
425	BK OF NOVA SCOTIA	26 sept. 2030	3,836	432	431
35	CANADIAN IMP BANK	29 juin 2027	4,950	35	36
225	CGI INC	7 sept. 2027	3,987	227	228
100	CGI INC	5 sept. 2029	4,147	102	102
125	CHOICE PROPERTIES	4 mars 2030	2,981	120	122
15	CT REAL ESTATE INV	16 juin 2027	3,469	14	15
100	CT REAL ESTATE INV	6 janv. 2031	2,371	93	92
200	ENBRIDGE GAS INC	9 août 2029	2,370	191	195
50	ENBRIDGE GAS INC	30 sept. 2035	4,160	50	50
90	ENBRIDGE INC	21 sept. 2033	3,100	80	84
30	ENBRIDGE INC	12 avr. 2078	6,625	29	32
65	ENERGIR INC	16 avr. 2027	2,100	61	64
100	ENERGIR L P	27 sept. 2032	4,670	104	105
35	FAIRFAX FINL HLDGS	6 déc. 2027	4,250	36	36
760	FED CAISSES DESJAR	16 août 2028	5,475	801	803
200	FED CAISSES DESJAR	25 août 2032	4,123	202	202
350	FIRST NATIONS FINA	1 juin 2034	4,100	355	359
75	FORTIS INC	26 mars 2032	4,090	75	76
150	FORTISBC ENERGY	16 oct. 2030	3,380	150	149
125	GRANITE	4 juin 2027	3,062	120	125
115	GRANITE REIT HLDGS	30 août 2028	2,194	107	112
5	GREAT WEST LIFECO	28 févr. 2028	3,337	5	5
100	GTR TORONTO AIRPOR	3 mai 2028	1,540	95	97
35	HYDRO ONE INC	27 janv. 2028	4,910	36	36
350	HYDRO ONE INC	25 août 2032	3,940	354	353
10	HYDRO ONE INC	1 mars 2034	4,390	10	10
950	HYDRO-QUEBEC	1 sept. 2032	3,550	965	952
30	IA FINANCIAL CORP	30 sept. 2084	6,921	30	32
290	IVANHOE CAM	2 juin 2028	4,994	302	303
25	LOBLAWS COS LTD	11 déc. 2028	4,488	25	26
97	LOWER MATTAGAMI EN	14 mai 2031	2,433	84	93
25	LOWER MATTAGAMI EN	31 oct. 2033	4,854	26	27
20	MANULIFE FINL CORP	19 juin 2082	7,117	19	21
25	MANULIFE FINL CORP	23 févr. 2034	5,054	25	26
150	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	149	151
35	NAV CANADA	29 mai 2030	2,063	32	33
205	OMERS RLTY	14 nov. 2028	5,381	214	217
250	ONT TEACH	2 juin 2032	4,450	265	264

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
150	ONT TEACH	2 juin 2032	4,450	157	158
15	ONTARIO PWR	4 oct. 2027	3,315	14	15
575	ONTARIO PWR	8 avr. 2030	3,215	564	570
275	OTTAWA ONT	2 oct. 2034	3,750	272	274
50	PEMBINA PIPELINE	10 déc. 2031	3,530	48	49
30	RELIANCE LP	1 août 2028	2,670	27	29
150	RELIANCE LP	16 avr. 2032	4,390	150	151
100	RESEAU METR	4 juin 2029	4,400	102	103
195	ROGERS COMMS INC	10 déc. 2029	3,300	189	193
75	ROGERS COMMS INC	1 mars 2027	3,800	76	76
10	ROGERS COMMS INC	21 sept. 2028	5,700	10	11
170	ROYAL BK OF CANADA	1 mai 2028	4,632	171	176
35	ROYAL BK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	29	34
65	ROYAL BK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	67	70
100	ROYAL BK OF CANADA	9 déc. 2031	3,572	99	100
5	ROYAL BK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	5	5
20	ROYAL BK OF CANADA	3 avr. 2034	5,096	20	21
100	SOCIETE DE TRANS	15 déc. 2030	3,250	98	98
120	SOUTH COAST BC	3 juil. 2030	1,600	103	112
150	SUN LIFE FINL INC	4 juil. 2035	5,500	156	161
55	SUN LIFE FINL INC	15 mai 2036	5,120	56	58
60	TELUS CORPORATION	19 févr. 2030	3,150	55	59
215	TELUS CORPORATION	13 nov. 2031	2,850	200	206
130	TORONTO HYDRO CORP	11 déc. 2029	2,430	120	127
45	TORONTO HYDRO CORP	20 oct. 2031	2,470	38	43
50	TORONTO HYDRO CORP	26 sept. 2034	3,990	51	50
80	TORONTO-DOMINION	8 mars 2028	1,888	70	78
180	TORONTO-DOMINION	8 janv. 2029	4,680	183	187
65	TORONTO-DOMINION	31 oct. 2082	7,283	65	69
25	TRANSCANADA PIPELN	20 févr. 2035	4,575	25	25
145	VERIZON COMMUN	22 mars 2028	2,375	137	143
50	VIDEOTRON LTD- LTE	15 janv. 2031	3,125	49	48
20	VIDEOTRON LTD- LTE	15 juil. 2034	5,000	20	21
				11 300	11 490
Total - Obligations				22 056	22 410

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Communications			
12 065	QUEBECOR INC	467	624
6 502	ROGERS COMMS INC	352	337
15 909	TELUS CORPORATION	347	288
645	UPWORK INC	14	18
		1 180	1 267

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits			
140	BOOT BARN HOLDINGS	21	34
242	COSTCO WHOLESALE	288	286
2 039	DOLLARAMA INC	302	418
214	DORMAN PRODUCTS IN	40	36
8 650	EMPIRE CO CLASS	382	413
470	HOME DEPOT INC	243	222
10 416	LOBLAWS COS LTD	487	646
6 665	METRO INC	580	658
181	PATRICK INDS INC	23	27
945	PROCTER & GAMBLE	216	186
1 417	TJX COS INC	240	298
2 364	TRACTOR SUPPLY CO	174	162
		2 996	3 386
Consommation de services			
33	BOOKING HLDGS INC	203	242
206	BRIGHT HORIZONS FA	35	29
982	CHEWY INC	49	44
424	ETSY INC	30	32
203	EXPEDIA GROUP INC	55	79
478	FRONTDOOR INC	31	38
176	HYATT HOTELS CORP	34	39
67	MURPHY USA INC	44	37
719	NATIONAL VISION HL	21	25
448	ON HOLDING	26	29
215	PLANET FITNESS INC	29	32
6 100	RESTAURANT BRNDS I	578	571
2 111	STANTEC INC	260	273
152	STRIDE INC	29	14
115	WINGSTOP INC	38	38
		1 462	1 522
Énergie			
696	CHENIERE ENERGY	184	185
255	EAST WEST BANCORP	39	39
1 260	EOG RESOURCES INC	232	181
729	EQT CORPORATION	52	54
		507	459
Finance			
858	AMER EXPRESS CO	326	435
3 424	BANK OF MONTREAL	517	610
1 873	BK OF NY MELLON	193	298
4 454	CGI INC	618	565
2 851	CITIGROUP INC	299	456
153	CULLEN FROST BKRS	29	27

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Finance (suite)			
1 310	DEFINITY FINL CORP	94	99
313	DOLLAR GENERAL CP	47	57
374	EQUITABLE HLDGS IN	27	24
173	HOULIHAN LOKEY INC	42	41
2 065	IA FINANCIAL CORP	262	367
2 261	INTACT FINL CORP	571	646
1 137	INTERCONT EXCHANGE	239	252
395	MASTERCARD INCORPO	279	309
543	MOODYS CORP	336	380
3 827	NATL BK OF CANADA	504	661
51	PIPER SANDLER COMP	22	24
892	RAYMOND JAMES FINL	173	196
3 299	ROYAL BK OF CANADA	569	772
413	STIFEL FINANCIAL	59	71
498	THE BALDWIN INSURN	29	16
7 822	TMX GROUP LIMITED	355	409
621	VISA INC	264	299
265	WINTRUST FINL CORP	45	51
		5 899	7 065
FNB			
30 315	ISHARES TRUST	2 834	3 123
		2 834	3 123
Immobilier			
1 626	COSTAR GROUP INC	187	150
		187	150
Industries			
946	3M COMPANY	206	208
955	APPLIED MATERIALS	261	336
257	BUILDERS 1ST SRCE	46	36
359	BWX TECHNOLOGIES	56	85
6 722	CANADIAN PAC KANS	723	679
4 409	CCL INDUSTRIES INC	327	382
4 133	CDN NATL RAILWAYS	600	561
38	COMFORT SYSTEMS	31	49
101	CURTISS-WRIGHT CP	50	76
414	DOLBY LABORATORIES	47	36
69	EMCOR GROUP INC	41	58
87	HUBBELL INC	44	53
257	KNIGHT SWIFT TRANS	18	18
56	LENNOX INTL INC	45	37
153	LINCOLN ELEC HLDGS	44	50
183	MACOM TECHNOLOGY S	35	43
167	MODINE MFG CO	20	31

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Industries (suite)			
300	MUELLER INDS INC	35	47
135	NORDSON CORP	40	44
1 484	OREILLY AUTO NEW	195	186
156	PARKER-HANNIFIN	191	188
438	PROCORE TECHNOLOGI	45	44
3 583	RB GLOBAL INC	466	506
1 449	THOMSON-REUTERS CP	321	262
82	TOPBUILD CORP	36	47
3 918	TOROMONT INDUSTRIE	528	651
2 375	WASTE CONNECTIONS	571	572
		<u>5 022</u>	<u>5 285</u>
Matériaux			
391	AVIENT CORPORATION	22	17
103	CABOT CORP	12	9
500	SHERWIN-WILLIAMS	236	222
		<u>270</u>	<u>248</u>
Santé			
1 201	ABBVIE INC	311	376
101	ARGENX SE SPON	94	116
303	BIOHAVEN RS	12	5
1 762	BOSTON SCIENTIFIC	249	230
615	CENCORA INC	221	285
276	CRINETICS PHARMACE	13	18
181	ELI LILLY AND CO	261	267
1 158	IDEAYA BIOSCIENCES	35	55
519	IMMUNOCORE HLDGS	23	25
418	INSMED INC	50	100
65	LIGAND PHARM INC	16	17
81	MADRIGAL PHARMACEU	39	65
160	MOLINA HEALTHCARE	55	38
314	NEUROCRINE BIOSCIE	53	61
122	PROCEPT BIOROBOTIC	10	5
468	STRYKER CORP	234	225
431	TRAVERE THERAPEUTI	16	23
363	UNIQURE	23	12
340	XENON PHARMACEUTIC	17	21
1 009	ZOETIS INC	228	174
		<u>1 960</u>	<u>2 118</u>
Technologie de l'information			
1 768	ALPHABET INC	475	759
2 280	AMPHENOL CORP CLASS	241	422
109	APPFOLIO INC	34	35

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie de l'information (suite)			
2 586	APPLE INC	803	964
115	APPLIED INDL TECHS	39	40
1 648	ARISTA NETWORKS	215	296
417	CADENCE DESIGN SYS	172	179
145	CONSTELLATION SOFT	571	479
974	DATADOG INC	174	182
1 319	DESCARTES SYSTEMS	181	159
370	DOCUSIGN INC	42	35
435	ENTEGRIS INC	56	50
121	EPAM SYS INC	33	34
725	GITLAB INC	55	37
88	HUBSPOT INC	48	48
1 071	JFROG	58	92
1 079	KLAVIYO INC	46	48
508	LATTICE SEMICONDUCT	43	51
615	META PLATFORMS INC	476	556
1 083	MICROSOFT CORP	651	718
143	MONDAY.COM	48	29
99	MONGODB INC	35	57
542	MOTOROLA SOLUTIONS	299	285
572	ORACLE CORP	252	153
1 049	PAYONEER GLOBAL IN	12	8
527	PEGASYS SYSTEMS INC	32	43
364	RUBRIK INC	35	38
156	SEMTECH CORP	15	16
238	SYNOPSYS INC	174	153
1 133	TEXAS INSTRUMENTS	296	269
710	TOAST INC	35	35
794	TOPICUS.COM SUB	109	101
77	TYLER TECHNOLOGIES	65	48
		5 820	6 419
Transport aérien			
661	BOEING CO	173	197
		173	197
Total - Actions		28 310	31 239
Total - Inventaire du portefeuille		56 989	60 307

1. Information générale sur le Plan

Le Plan IDEO+ RESPONSABLE (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 1^{er} février 2022 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc (le « Gestionnaire »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan IDEO+ RESPONSABLE promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan IDEO+ RESPONSABLE est un plan de bourse d'études de type individuel. En vertu d'un plan de bourse d'études de type individuel, il y a un seul bénéficiaire désigné en tout temps et celui-ci n'a pas à avoir un lien de parenté avec le souscripteur. De plus, aucune limite d'âge n'est imposée pour devenir un bénéficiaire du plan de bourse d'études. Les souscripteurs choisissent d'effectuer des cotisations uniques ponctuelles ou des cotisations mensuelles. Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales. Les cotisations et les subventions sont comptabilisées et maintenues chez le dépositaire. Les cotisations sont remboursées au souscripteur ou au bénéficiaire, tandis que le revenu tiré de ces cotisations ainsi que les subventions servent à verser des paiements d'aide aux études s'il respecte les modalités de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 19 mars 2026.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité, applicables au 31 décembre 2025.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- Le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- Le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- Le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

- **Intérêts**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un pourcentage dégressif établi par le fiduciaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,02 % (0,008 % en 2024) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au gestionnaire de fonds d'investissement et au promoteur sont de 1,65 % de l'actif sous gestion.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

- **Coûts des transactions**

Les coûts des transactions incluent les frais de traitements chargés sur chaque vente de titres, de même que les commissions sur vente remises aux courtiers. Les frais chargés sur les achats sont inclus dans le coût comptable du titre.

- **Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers**

Les dividendes versés par des sociétés américaines à des résidents canadiens sont considérés comme des revenus de source américaine et sont, par défaut, assujettis à une retenue d'impôt américaine. Le taux légal est réduit à 15 % des dividendes en vertu de la Convention fiscale Canada-États-Unis pour les REEE. Cet impôt est non récupérable.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenir afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenir afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Modèle économique (suite)**

La trésorerie, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

De nature prospective, cette méthode de dépréciation est basée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit d'un actif augmente de manière significative, une provision est calculée en fonction des pertes de crédit attendues entre les 12 mois suivant la date clôture et la vie de l'actif, tout dépendant de la phase de dépréciation. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Les fournisseurs et autres créiteurs sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de la période terminée le 31 décembre 2025 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique entre le plan et le souscripteur, ce dernier pouvant résilier ce contrat à tout moment avant l'échéance. Ce passif est composé de l'épargne des souscripteurs, les subventions gouvernementales (SCEE et l'IQEE) ainsi que les revenus accumulés.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs.

- **Subventions gouvernementales**

Les subventions gouvernementales représentent les sommes d'argent provenant de programmes gouvernementaux qui versent des subventions sur les cotisations effectuées dans le régime enregistré d'épargne-études (REEE). La SCEE est offerte par le gouvernement fédéral et correspond généralement à un pourcentage des cotisations annuelles jusqu'à un plafond établi, tandis que l'IQEE, offert par le gouvernement du Québec, s'ajoute pour les résidents admissibles de cette province.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

- **Revenus accumulés**

Les revenus accumulés dans un REEE représentent les gains générés par les placements (intérêts, dividendes, plus-values) qui s'ajoutent aux cotisations et aux subventions au fil du temps. Ces revenus sont destinés à financer les paiements d'aide aux études (PAE) pour le bénéficiaire lorsque les conditions d'admissibilité sont respectées.

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de la période terminée le 31 décembre 2025, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne études (IQEE) à recevoir.

4. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

À la date d'approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur

- **IFRS 18 États financiers :**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme : *IFRS 18 Présentation et informations à fournir* dans les états financiers. Celle-ci remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers* et aura un impact sur toutes les entités qui utilisent actuellement les normes IFRS de comptabilité. L'objectif de la norme est d'améliorer la communication d'informations dans les états financiers d'une entité, en particulier dans l'état du résultat et dans les notes aux états financiers.

Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.

Le Plan poursuit son processus de préparation à ces changements dès 2026.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

5. Placements

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Placements à court terme	6 658	7 066
Obligations	22 410	11 538
Actions	31 239	17 206
	60 307	35 810

6. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

7. Fournisseurs et autres créditeurs

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	153	49
Autres	48	36
	201	85

8. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Honoraires d'administration	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	914	439
	914	439

8. Opérations entre parties liées (suite)

Kaleido Croissance inc. (suite)

Montant à payer	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	153	49
	153	49

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan IDEO+ RESPONSABLE. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Montant à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fondation Kaleido	29	41
	29	41

9. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, ainsi que des fournisseurs et autres créiteurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

- **Évaluations à la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme		6 658	-	6 658
Obligations	-	22 410	-	22 410
Actions	31 239	-	-	31 239
	31 239	29 068	-	60 307
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	-	7 066	-	7 066
Obligations	-	11 538	-	11 538
Actions	17 206	-	-	17 206
	17 206	18 604	-	35 810

Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants.

- **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance.

Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité ou dans des titres émis par des sociétés pourvu que ces titres aient une notation minimale BBB ou équivalente telle qu'octroyée par une agence de notation désignée.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 7,5 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2025, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
AAA	4,8	2,1
AA	55,5	52,1
A	26,4	29,5
BBB	13,3	16,3

*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie A

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps.

Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en majorité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides et plus le contrat se rapproche de l'échéance plus cette proportion augmente. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité (suite)**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2025 en considérant que les souscripteurs ont la possibilité de réclamer leur épargne en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Fournisseurs et autres créiteurs	Actif net attribuable aux contrats	Total à moins d'un an
2025	201	64 188	64 389

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs.

Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Voici les éléments en devises américaines détenus par le plan aux 31 décembre :

Éléments en devise américaine (M\$)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	CAD \$	USD \$	CAD \$	USD \$
Liquidité	1,0	0,7	1,7	1,2
Actions	18 699,9	13 641,9	8 700,0	6 000,0

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt (suite)**

La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2025, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 1,2 M\$ (0,6 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Échéant à moins d'un an	23,1	38,0
Échéant entre un an et cinq ans	23,3	25,4
Échéant après cinq ans	53,6	36,6

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque.

Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque, de même que l'évolution entre la proportion de titres à revenus variable et de titres à revenus fixes.

Le Plan IDEO+ Responsable investit dans des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions américaines, généralement en détention directe, quoiqu'il soit également possible de le faire par le biais d'OPC ou de FNB. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 2,9 M\$ (1,4 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions:

Segments de marché	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Communications	4,1	9,9
Consommation de produits	10,8	6,4
Consommation de services	4,9	11,0
Énergie	1,5	1,2
Finance	22,6	22,3
FNB	10,0	9,1
Immobilier	0,5	0,8
Industrie	16,9	11,1
Matériaux	0,8	1,1
Santé	6,8	7,2
Technologie de l'information	20,5	18,6
Transport aérien	0,6	1,4

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	797	892
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	(23)	(13)
	774	879

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	1 960	1 431
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser	(8)	(3)
	1 952	1 428

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie des subventions à recevoir.

10. Gestion du capital

Le capital du Plan IDEO+ Responsable est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujéti à des cotisations et à des décaissements des souscripteurs et bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Conventions de plans de bourses d'études (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'unités au 31 décembre 2024	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités au 31 décembre 2025	Épargne des souscripteurs	Revenus Cumulés	SCEE	IQEE
14 427	6 608	(222)	20 813	43 991	5 542	10 192	4 462

Au 31 décembre 2025, les participations au plan étaient constituées des unités administratives suivantes :

Unités administratives	31 décembre 2025
Unités administratives - titres à revenu variable	1 419 320,63
Unités administratives - titres à revenu fixe	1 104 821,89

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

Paiements d'aide aux études versés	31 décembre 2025	31 décembre 2024
PAE versés excluant les subventions gouvernementales et les revenus cumulés sur celles-ci	51	10

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

